Département du Nord

Arrondissement de LILLE

VILLE DE CYSOING

Délibération du Conseil Municipal du 15 juillet 2025

Nomenclature : 7.1
2025/053

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Ville de CYSOING s'est réuni en séance, conformément à la convocation adressée le 10 juillet 2025. Cette réunion fait suite à l'absence de quorum constatée lors de la séance initialement prévue le 10 juillet 2025. La publicité de cette convocation a été réalisée conformément aux dispositions légales en vigueur.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 14
Nombre de conseillers absents représentés : 6
Nombre de conseillers absents excusés : 7

Etaient présents :
DUMORTIER Benjamin, BOILEAU Pascal, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, BOGAERD Eric, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, VIAU Gaelle, LUCHIER Catherine, LEQUIEN Valéry, LEFEBVRE Ludovic.

Etaient absents excusés représentés :
DUBOIS Marion (pouvoir BOILEAU Pascal), COURBEZ Nadia (pouvoir CASTEL Sylvie), DEVILDER Marin (pouvoir SILVESTRI Antoine), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), PRZEPIORKA Anne-Marie (pouvoir ENNIQUE Renaud), LEPERS Isabelle (pouvoir DUMORTIER Benjamin).

Etaient absents excusés :
THOREL Mireille, Denis LESY, CARPENTIER Guy, ROBIL Raphaël, POUILLART Laurent, FIQUET Alain, JANVIER Dominique.

Secrétaire de séance : ENNIQUE Renaud

POINT N°06 : Budget Ville 2025 - Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire rappelle que le budget primitif 2025 de la commune a été adopté par délibération n°2025/032 en date du 9 avril 2025.
À titre de rappel, ce budget se présentait comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
excédent reporté		172 913,00 €
montants 2025	4 691 345,00 €	4 518 432,00 €
total	**4 691 345,00 €**	**4 691 345,00 €**
Investissement		
excédent reporté		691 683,00 €
montants 2025	4 546 525,88 €	3 854 842,88 €
total	**4 546 525,88 €**	**4 546 525,88 €**

Monsieur le Maire rappelle que les décisions modificatives ont pour objet d'ajuster les prévisions budgétaires en cours d'exercice, en réponse à des évolutions techniques, juridiques ou financières non anticipées au moment du vote initial.

Les modifications proposées sont les suivantes :

1. Affectation d'excédent 2024 non reprise dans le BP 2025
   - Inscription d'un montant de 491 826,44 € au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » en recette d'investissement.
2. Recettes nouvelles à inscrire :

- Reprise de provisions liées à la rénovation de la caserne de gendarmerie : 551 000 €.
- Indemnisation assurance décennale pour loyers non perçus liés aux malfaçons de la caserne : 356 666,74 €.
- Subvention DRAC pour les travaux sur le mur d'enceinte du parc de l'Abbaye : 100 000 €.
- Fonds de concours CCPC (réaffectation liée à des subventions obtenues par la CCPC sur les travaux de rénovation de l'éclairage public) : 53 774 €.

3. Opérations d'ordre :
   - Inscription de crédits au compte 2152 (dépense) et compte 238 (recette) afin de rembourser les avances consenties par les entreprises dans le cadre de l'opération de requalification du centre-ville.

Le détail des inscriptions proposées est le suivant :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	*Montant*	*Article(Chap) - Fonction - Opération*	*Montant*
2152 (041) : Installations de voirie - 01	8 749,96	001 (001) : Excédent d'investissement reporté - 01	-162,84
2188 (21) : Autres immobilisations corporelles - 020	545 437,60	1068 (10) : Excédents de fonctionnement capitalisés - 020	491 626,44
		13251 (13) : GFP de rattachement - 020	53 774,00
		238 (041) : Avances versées sur comm.immo.corporelles - 01	8 749,96
Total dépenses :	**554 187,56**	**Total recettes :**	**554 187,56**

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	*Montant*	*Article(Chap) - Fonction - Opération*	*Montant*
6068 (011) : Autres matières et fournitures - 020	1 007 666,97	002 (002) : Excédent de fonctionnement reporté - 01	0,23
		7458 (74) : Autres - 020	100 000,00
		7688 (76) : Autres - 020	356 666,74
		7815 (78) : Rep.sur prov.pour risques et charges fonct.courant - 020	551 000,00
Total dépenses :	**1 007 666,97**	**Total recettes :**	**1 007 666,97**

Total Dépenses	**1 561 854,53**	**Total Recettes**	**1 561 854,53**

La décision modificative n°1 proposée amène le budget de la Commune aux montants suivants :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	**5 699 011,97 €**	**5 699 011,97 €**
Investissement	**5 100 713,44 €**	**5 100 713,44 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
APPROUVE la Décision Modificative n°1 du budget communal pour l'exercice 2025, telle que présentée ci-dessus.

Vote :
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire
Renaud ENNIQUE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État.